

# Information financière des universités et des collèges décernant des grades universitaires, 2015-2016

*Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 13 juillet 2017*

---

L'éducation postsecondaire joue un rôle important dans le succès des jeunes Canadiens sur le marché du travail, lequel demande une main-d'œuvre hautement qualifiée. Dans ce contexte, il est important de comprendre les investissements effectués par le Canada pour garantir aux jeunes l'accès à l'enseignement postsecondaire.

En 2015-2016, 150 universités publiques et collèges décernant des grades universitaires au Canada ont dépensé 27,1 milliards de dollars, en hausse comparativement à 26,8 milliards de dollars en 2014-2015. Les recettes étaient de 27,2 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente une diminution par rapport à 28,4 milliards de dollars en 2014-2015.

## **Le financement du gouvernement représente la plus grande source de revenus**

Les universités et collèges décernant des grades universitaires reçoivent la majorité de leur financement du gouvernement et des droits de scolarité. Le reste provient de dons, de subventions privées, d'investissements et d'autres sources de revenus mineures. Les gouvernements représentent la principale source de revenus et représentaient 13,4 milliards de dollars ou 49,1 % de tous les revenus en 2015-2016. Les gouvernements provinciaux représentaient la vaste majorité du financement de source gouvernementale, soit 10,6 milliards de dollars, alors que le financement du gouvernement fédéral se chiffrait à 2,5 milliards de dollars.

Presque tout le financement du gouvernement fédéral (97 %) vise la recherche subventionnée au moyen de programmes de subventions de recherche, comme le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Le financement provincial vise principalement les coûts d'exploitation et les dépenses en capital.

La proportion du financement provincial a diminué pour passer de 41,5 % en 2010-2011 à 39,1 % en 2015-2016. Cette diminution s'explique principalement par la réduction du financement provincial, qui est passé de 11,3 milliards de dollars à 10,6 milliards de dollars pendant cette période, et par l'augmentation des revenus provenant des droits de scolarité.

## **Les droits de scolarité et les autres frais représentent une part croissante des revenus**

Les établissements ont reçu 7,6 milliards de dollars en revenus provenant des droits de scolarité et d'autres frais en 2015-2016, ce qui représente une augmentation de 328,8 millions de dollars comparativement à 2014-2015. De 2010-2011 à 2015-2016, les revenus provenant des droits de scolarité ont augmenté de 29,3 % pour passer de 5,9 milliards de dollars à 7,6 milliards de dollars. La proportion des revenus provenant des droits de scolarité est passée de 21,5 % en 2010-2011 à 27,9 % en 2015-2016.

Les facteurs importants de l'augmentation de la proportion des revenus provenant des droits de scolarité sont la hausse des droits de scolarité et l'accroissement du nombre d'étudiants internationaux, qui paient des droits de scolarité plus élevés que les étudiants canadiens. Par exemple, le nombre d'étudiants internationaux au premier cycle universitaire et à temps plein a augmenté de 55 % de 2010-2011 à 2014-2015, alors que l'augmentation a été de 5 % pour les étudiants canadiens. En 2015-2016, les étudiants internationaux du premier cycle ont payé en moyenne 22 346 \$, tandis que ce montant était de 6 201 \$ pour les étudiants canadiens.

Les revenus provenant des droits de scolarité peuvent inclure à la fois les paiements des droits reçus des étudiants de même que diverses bourses et aides financières aux étudiants qui leur sont distribuées par l'intermédiaire des institutions afin de les aider à assumer le paiement de leurs droits de scolarité. D'autres formes d'assistance directe aux étudiants qui ne sont pas administrées par les institutions, telles que les contributions au Régime enregistré d'épargne-études, les crédits d'impôt pour frais de scolarité et certains programmes fédéraux et provinciaux d'aide financière aux étudiants, ne sont pas incluses dans les revenus des institutions.



---

## La recherche subventionnée constitue toujours un cinquième des revenus

Les fonds pour appuyer la recherche subventionnée sont des revenus accordés uniquement aux fins de la recherche. Le gouvernement fédéral est la principale source de ces revenus, mais il y a également d'autres sources, comme l'industrie privée et les donateurs privés. Les revenus pour la recherche subventionnée ont augmenté de 0,9 % par rapport à 2014-2015 pour atteindre 5,4 milliards de dollars en 2015-2016 et sont demeurés relativement stables au cours des dernières années. En 2015-2016, la recherche subventionnée représentait 19,9 % du revenu total, comparativement à 18,8 % en 2014-2015.

## Les salaires, traitements et avantages sociaux représentent la part la plus importante des dépenses

La plus grande proportion des dépenses des universités concernait la rémunération de tout le personnel (les salaires, traitements et avantages sociaux), qui représentait 16,3 milliards de dollars en 2015-2016, en hausse de 159 millions de dollars par rapport à 2014-2015. La proportion de la rémunération totale par rapport aux dépenses totales a progressé, ayant passé de 55,5 % en 2010-2011 à 60,1 % en 2015-2016.

## Les dépenses en capital ont diminué en pourcentage des dépenses totales

Les dépenses nettes en capital des universités et collèges décernant des grades universitaires ont diminué de 205 millions de dollars de 2014-2015 à 2015-2016 pour s'établir à 2,3 milliards de dollars et représentent à présent 8,6 % des dépenses totales. Les dépenses en capital concernent les acquisitions à long terme, comme les propriétés, les immeubles, les rénovations importantes et les achats d'équipement. Dans l'enquête sur l'information financière des universités et collèges, les dépenses en capital sont consignées au moment où les dépenses ont été faites et les dépenses d'amortissement ne sont pas consignées pendant la vie de l'actif. Des fluctuations annuelles importantes sont fréquemment observables dans les dépenses en capital.

### **Note aux lecteurs**

*Les données relatives aux revenus et aux dépenses sont recueillies auprès de chaque université et collège décernant des grades universitaires et sont réparties selon les fonds.*

*Les principaux fonds sont les suivants : les fonds de fonctionnement général (fonds non affectés qui financent les principales activités d'enseignement et de recherche de l'établissement, à l'exception de la recherche subventionnée), les fonds à objectif spécifique et les fonds en fiducie, les fonds destinés à la recherche subventionnée, aux entreprises auxiliaires et aux dépenses en capital ainsi que les fonds de dotation.*

*Les données pour cette diffusion visent 150 universités et collèges décernant des grades universitaires. Tous les chiffres en dollar sont corrigés pour tenir compte de l'inflation, sauf indication contraire.*

*Il faut comparer avec prudence les provinces puisque certaines d'entre elles ont des formules de financement et des mécanismes différents.*

---

**Données offertes dans CANSIM : tableaux [477-0058](#) et [477-0059](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3121](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).